

RECOMMANDATIONS DE LA 13^e REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA PLATEFORME DE L'INITIATIVE DE L'IGAD SUR LA RESILIENCE A LA SECHERESSE ET SA DURABILITE (IDDRSI)

NAIVASHA, KENYA

1^{er} DECEMBRE 2021

Les partenaires de l'Initiative de l'IGAD sur la résilience à la sécheresse et sa durabilité (IDDRSI), y compris les États membres de l'IGAD (Djibouti, Éthiopie, Kenya, Sud-Soudan, Soudan et Ouganda), les partenaires de développement (Banque africaine de développement, Allemagne-Suède, USAID), les agences des Nations unies (FAO), les acteurs non étatiques et le Secrétariat de l'IGAD, ont tenu la 13^e réunion du Comité directeur de la plate-forme de l'IDDRSI les 30 novembre et 1^{er} décembre 2021 à Naivasha, au Kenya, avec une option de participation en ligne. Le thème de la réunion était « *Consolider la marche vers la résilience et la durabilité* ».

La réunion a été officiellement ouverte par M. Abdul Bahari, secrétaire administratif en chef, ministère de la fonction publique, du genre, des affaires des personnes âgées et des programmes spéciaux du Kenya, et a été présidée par M. Mohamed Moussa, directeur de l'agriculture et de l'environnement, représentant S.E. Dr Workneh Gebeyehu, secrétaire exécutif de l'IGAD et Président du Comité directeur de la plate-forme de l'IDDRSI.

Saluant les progrès réalisés jusqu'à présent dans la mise en œuvre de l'IDDRSI, le Comité directeur de la plate-forme :

- 13.1. Rappelle la recommandation n° 12.1 du CDP de l'IDDRSI, exhortant l'IGAD et les États membres à mobiliser des ressources pour un développement à grande échelle fondé sur les ressources hydriques qui aurait un impact significatif sur les moyens de subsistance de nos populations, tout en adhérant aux principes du développement durable.
- 13.2. Invite les États membres à traduire leurs politiques de développement de l'élevage et des pâturages sur la base d'un développement inclusif de la chaîne de valeur qui intègre et harmonise tous les producteurs, les prestataires de services, dans les domaines de la reproduction animale, de l'alimentation (eau et fourrage), de la biodiversité, des services de santé et de la commercialisation.
- 13.3. Exhorte le Secrétariat de l'IGAD et les partenaires au développement à prendre en considération les différentes situations structurelles et les divers degrés de fragilité des États membres lors de la sélection, de la conception et de la mise en œuvre des projets de résilience, afin de s'assurer que l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la sensibilité aux conflits et les principes Do-No-Harm (« ne pas

nuire »)sont pris en compte à tous les niveaux de la planification et de la mise en œuvre des programmes/projets.

- 13.4. Appelle en outre le Secrétariat de l'IGAD, les États membres et les partenaires de développement à élargir la portée et l'ampleur des investissements pour la résilience dans la région face aux quadruples aléas - sécheresse, inondations, parasites, maladies humaines et conflits qui ont remis en question les progrès réalisés depuis le lancement de l'IDDRSI.
- 13.5. Demande en outre à l'IGAD d'aider les États membres à mettre en place une architecture nationale pour le financement du climat, et un système national de suivi de la mobilisation des fonds pour le climat et l'environnement.
- 13.6. Rappelle la recommandation n° 12.2 au Secrétariat de l'IGAD de mobiliser un soutien pour mettre en œuvre et soutenir l'Unité de facilitation du développement transfrontalier de l'IGAD à Moroto ; et appelle en outre les États membres et les partenaires à respecter leurs engagements pour soutenir la dotation en personnel et le fonctionnement efficace de l'IGAD-CBDFU.
- 13.7. Rappelle la recommandation n° 11.1 de la 11e réunion du Comité directeur de la Plateforme, qui exhorte le Secrétariat de l'IGAD et les États membres à continuer de renforcer le suivi et l'évaluation, afin d'assurer un suivi continu et efficace des progrès à tous les niveaux ; et invite le Secrétariat de l'IGAD à améliorer les unités de suivi et d'évaluation dans les ministères techniques, à renforcer les capacités en matière de planification, de collecte et d'analyse des données et de rapports axés sur les résultats.
- 13.8. Appelle les États membres à procéder aux évaluations à mi-parcours de leurs documents de programmation nationaux et demande instamment au Secrétariat de l'IGAD de faciliter et de coordonner cet exercice.
- 13.9. Rappelle la recommandation n° 10.7 de la 10ème réunion du Comité directeur de la Plateforme et demande instamment à l'Unité de coordination de la Plateforme de l'IDDRSI de mettre en place une base de données des personnes et des ressources en utilisant un outil robuste de gestion de portefeuille de programmes tel que 3W Map, afin de coordonner efficacement les activités des acteurs d'appui qui mettent en œuvre des processus de renforcement de la résilience dans les zones transfrontalières de la région de l'IGAD.
- 13.10. Appelle le Secrétariat de l'IGAD, les États membres et les partenaires au développement à soutenir les efforts en cours dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des projets élaborés pour les Secteurs 1, 2 et 4 de l'IGAD, ainsi que les propositions qui seront élaborées pour les secteurs.

- 13.11. Appelle les Etats membres, les partenaires au développement et le Secrétariat de l'IGAD à soutenir les Unités de coordination de la Plateforme de l'IDDRSI au niveau national afin de fournir le personnel, les équipements et la facilitation nécessaires pour une prestation de services efficace, efficiente et de qualité.
- 13.12. Demande au secrétariat de l'IGAD de mettre en œuvre la feuille de route pour l'approbation et la mise en œuvre de la stratégie de l'IGAD en matière de changement climatique et de créer un forum de l'IGAD sur le changement climatique.
- 13.13. Recommande que la Plateforme de l'IDDRSI mène des études sur l'ampleur et l'impact de la sécheresse, ainsi que sur les réponses apportées, afin d'évaluer l'efficacité de l'IDDRSI et de garantir que les discussions et les décisions du Comité directeur de la Plateforme soient fondées sur des faits probants.
- 13.14. Reconnaît la menace du COVID-19 et d'autres pandémies sur les secteurs sociaux et économiques de la région de l'IGAD, comme la réduction de la production agricole, les restrictions du marché et du commerce, et exhorte les États membres à plaider pour l'accès aux vaccins et à mener rapidement des campagnes de vaccination à l'échelle nationale.
- 13.15. Appelle le Secrétariat de l'IGAD à accélérer les efforts pour élaborer des propositions susceptibles d'être financés visant à renforcer la résilience face aux aléas lents et soudains dans la région dans le cadre de l'IDDRSI, avec un accent particulier sur le contrôle des inondations.
- 13.16. Exhorte les États membres à collaborer avec le Secrétariat de l'IGAD pour veiller à ce que les projets et programmes régionaux de l'IGAD offrent des possibilités de renforcement des capacités aux communautés aux niveaux local, sous-national et transfrontalier et utilisent les structures institutionnelles publiques et traditionnelles existantes.